

LA CONSULTATION DU PUBLIC



*Résultats de la comparaison
des hypothèses de tracé
Informez-vous et donnez votre avis*

3^{ème} temps
du 9 au 21 mai
2011

3^{ème} TEMPS DE CONSULTATION, LE MOMENT CLÉ

La consultation du public est un moment important dans la vie du Grand Projet ferroviaire du sud-ouest (GPSO). Elle permet à chacun de prendre connaissance des enjeux des deux lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne, et d'apporter des informations utiles pour la meilleure conception et insertion du projet dans son environnement.

Pour ce 3^{ème} temps de consultation, votre contribution est primordiale. En effet, à l'issue de ce 3^{ème} temps et de la concertation avec les acteurs locaux, le Comité de pilotage devra retenir une des hypothèses de tracé pour les deux lignes nouvelles. Le tracé retenu fera l'objet d'études approfondies avant d'être soumis à la Ministre chargée des transports pour approbation. C'est alors que le projet fera l'objet d'une enquête d'utilité publique.

En marche vers le choix du tracé

Lors de la consultation du public en décembre et janvier derniers, différentes hypothèses de tracé ont été présentées. Celles-ci ont été définies indépendamment les unes des autres par rapport aux enjeux environnementaux des territoires et à leur compatibilité avec les services ferroviaires attendus pour les deux lignes nouvelles.

Pour être en mesure de sélectionner le meilleur tracé possible, il était indispensable de comparer ces hypothèses entre elles, sur la base de critères définis en concertation avec les acteurs locaux. RFF a donc procédé à l'analyse de ces hypothèses de tracé, puis à leur comparaison par rapport aux trois domaines suivants :

- **le domaine environnemental**, c'est-à-dire les impacts humains, naturels, paysagers, patrimoniaux, physiques...
 - **le domaine fonctionnel**, c'est-à-dire les services ferroviaires qu'offriront les lignes nouvelles (dessertes, vitesse des trains, confort des voyageurs...)
 - **le domaine technico-économique**, c'est-à-dire le type de travaux requis par une hypothèse (ouvrages d'art, déblais/remblais, rétablissements routiers, aménagements écologiques...) et leurs coûts.
- Cette comparaison multidomaine est un outil d'aide à la décision ; elle permet à RFF de préconiser l'hypothèse de tracé qui lui semble la plus favorable. **C'est sur cette comparaison et sur cette préconisation de RFF que votre avis est aujourd'hui sollicité.**

Quelles sont les prochaines grandes étapes ?

Au mois de juin, le Comité de pilotage du GPSO se réunira afin de retenir le tracé à approfondir pour les deux lignes nouvelles.

Entre juin et octobre 2011, le tracé retenu par le Comité de pilotage fera l'objet d'études approfondies, en particulier en ce qui concerne les mesures d'insertion, dont les résultats seront à nouveau soumis à la concertation avec les acteurs et à la consultation du public. Ce 4^e et dernier temps de consultation portera ainsi sur le tracé obtenu et les mesures d'insertion à envisager (mesures mises en œuvre pour réduire ou compenser les impacts occasionnés par la construction et l'exploitation des lignes nouvelles).

Fin 2011, sera proposé le tracé final au Comité de pilotage puis à la décision de la Ministre chargée des transports. Cela permettra de préparer l'enquête d'utilité publique de ce projet prévue pour 2013.

Les quatre temps de consultation 2010-2011

4 au 30 octobre 2010

1^{er} temps de consultation du public avec sollicitation d'avis sur les modalités de la consultation.

20 déc. 2010 au 8 janvier 2011

Après présentation des hypothèses de tracé aux élus et examen dans les instances de concertation, **2^{ème} temps** de consultation du public sur ces hypothèses.

9 au 21 mai 2011

Après présentation des résultats de la comparaison des hypothèses de tracé aux élus et examen dans les instances de concertation, **3^{ème} temps** de consultation du public sur ces tracés comparés.

3^{ème} trimestre 2011

Après présentation du tracé proposé aux élus et examen dans les instances de concertation, **4^{ème} temps** de consultation du public sur ce tracé et les mesures d'insertion à envisager.

Toutes les informations pratiques

Quand a-t-il lieu ? Attention, pendant 2 semaines seulement du **lundi 9 au samedi 21 mai 2011**.

Où a-t-il lieu ? Dans les différents points de consultation qui ont accepté d'accueillir la consultation* : les mairies des communes concernées par le fuseau de 1 000 mètres et dans certaines collectivités territoriales et partenaires de RFF. Un totem GPSO (présentoir) dédié à la consultation est installé dans chaque lieu.

Il est aussi possible de procéder à la consultation des résultats de la comparaison des hypothèses de tracé sur le site du projet www.gpso.fr

Quels sont les documents mis à votre disposition ?

Pour prendre connaissance des résultats de la comparaison des hypothèses de tracé et de celle préconisée par RFF, un dossier de comparaison des hypothèses de tracé pour chaque secteur est à votre disposition. En effet, l'ensemble du territoire concerné par GPSO a été découpé en 27 secteurs. Il présente les principaux enjeux du territoire desservi par le GPSO, le rappel des hypothèses de tracé envisagées, pour chaque secteur, la comparaison des hypothèses entre elles, par domaine puis pour les 3 domaines conjugués avec la préconisation de RFF pour le tracé à approfondir.

IMPORTANT : le guide de lecture

Il vous donne toutes les clés pour s'appropriier et mieux comprendre le contenu du dossier de comparaison et ainsi disposer de l'information nécessaire pour donner votre avis. Il vous explique également la méthode de comparaison suivie par RFF pour arriver à ces résultats.

Où consulter les documents ?

Le dossier de comparaison des hypothèses de tracé ainsi que le guide de lecture sont à votre disposition à l'accueil des différents points de consultation* : votre mairie ou tout autre lieu dans lequel est organisée la consultation. Vous pourrez le consulter librement.

Dans le totem GPSO, vous trouverez « en libre consultation » la lettre d'information GPSO N°9 (avril 2011), la plaquette du projet, les bulletins et les enveloppes pour vous exprimer, ainsi que de nouvelles fiches thématiques sur les engagements de RFF en faveur du développement durable.

BON A SAVOIR

Si vous vous rendez dans la mairie de votre commune où est installé le totem GPSO, vous trouverez le dossier de comparaison des hypothèses de tracé de votre commune et des communes voisines.

Si vous vous rendez à l'hôtel de département (Conseil général), à la Préfecture de département ou dans un service départemental de l'État (DDT, DDTM...), vous trouverez les dossiers de comparaison des hypothèses de tracé pour l'ensemble de votre département.

Si vous vous rendez à l'hôtel de Région (Conseil régional), vous trouverez les dossiers de comparaison pour l'ensemble de votre région.

**La liste complète des points de consultation où vous trouverez les totems GPSO est disponible sur www.gpso.fr*



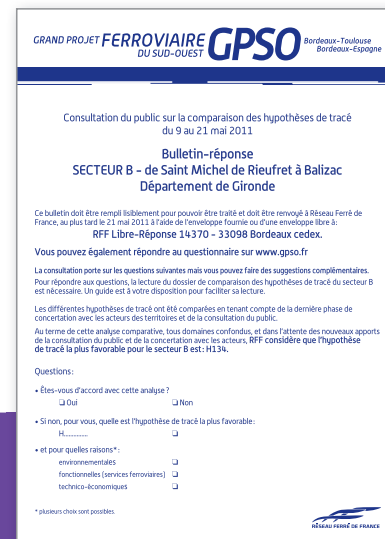
Vous pouvez également contacter les garants de la concertation, désignés par RFF et la Commission Nationale du Débat Public, pour veiller au bon déroulement de la concertation et au respect de la participation du public.

De Bordeaux à l'ouest d'Agen et Dax
Jean-Michel UHALDEBORDE
jmuhaldeborde.garantgpso@gmail.com

De l'ouest d'Agen à Toulouse
Jean-Pierre WOLFF
jpwolff.garantgpso@gmail.com

De Dax à la frontière espagnole
André ETCHÉLECOU
aetchelecou.garantgpso@gmail.com

Adresse postale commune aux trois garants: Réseau Ferré de France
Garants de la concertation GPSO - 89 quai des Chartrons - CS 80004 - 33070 Bordeaux Cedex



Sur quoi donner votre avis ?

Sur le résultat de la comparaison des hypothèses de tracé et sur la préconisation de RFF en répondant aux questions posées dans les bulletins.

Comment donner votre avis ?

À l'aide du bulletin-réponse spécifique à chaque secteur, disponible dans les totems GPSO ou sur www.gpso.fr

Comment envoyer votre bulletin ?

Par courrier

En renvoyant le bulletin-réponse dûment rempli à Réseau Ferré de France dans l'enveloppe fournie à cet effet ou sur enveloppe libre à l'adresse suivante :

Réseau Ferré de France
LIBRE RÉPONSE 14370
33098 BORDEAUX CEDEX

Ne pas affranchir les enveloppes. Les bulletins doivent être remplis lisiblement pour pouvoir être traités.

ou sur www.gpso.fr

Rendez-vous dans la rubrique « Consultation du public » accessible dès la page d'accueil du site, et laissez-vous guider. L'ensemble des documents est en ligne.



Liste alphabétique par département des 148 communes concernées par le fuseau

HAUTE-GARONNE [31]
 CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS
 FRONTON
 GRENADE-SUR-GARONNE
 SAINT-JORY
 SAINT-RUSTICE

GIRONDE [33]
 ARBANATS
 AYGUEMORTE-LES-GRAVES
 BALIZAC
 BEAUTIRAN
 BEGLES
 BERNOS-BEAULAC
 BORDEAUX
 BOURIDEYS
 CADAUJAC
 CAPTIEUX
 CASTRES-GIRONDE
 CAZALIS
 CUDOS
 ESCAUDES
 GOUALADE
 ILLATS
 LANDIRAS
 LERM-ET-MUSSET
 LUCMAU
 MARIONS
 PORTETS
 PRECHAC
 SAINT-LEGER-DE-BALSON
 SAINT-MEDARD-D'EYRANS
 SAINT-MICHEL-DE-CASTELNAU
 SAINT-MICHEL-DE-RIEFRET
 SAINT-SELVE
 VILLENAVE-D'ORNON
 VIRELADE

LANDES [40]
 ANGOUME
 ARUE

BEGAAR
 BENESSE-MAREMNE
 BEYLONGUE
 BOURRIOT-BERGONCE
 CANENX-ET-REAUT
 CARCEN-PONSON
 CERE
 GELOUX
 GOURBERA
 HERM
 LABENNE
 LALUQUE
 LESGOR
 LUCBARDEZ-ET-BARGUES
 MAGESCQ
 MEES
 ONDRES
 ORX
 OUSSE-SUZAN
 PONTONX-SUR-L'ADOUR
 POUYDESSEUX
 RETJONS
 RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY
 ROQUEFORT
 SAINT-AVIT
 SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE
 SAINT-MARTIN-D'ONEY
 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
 SAINT-PAUL-LES-DAX
 SAINT-VINCENT-DE-PAUL
 SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
 SAINT-YAGUEN
 SARBAZAN
 SAUBRIGUES
 TARNOS
 UCHACQ-ET-PARENTIS

LOT-ET-GARONNE [47]
 AMBRUS
 BOE

BRAX
 BRUCH
 BUZET-SUR-BAISE
 CAUDECOSTE
 COLAYRAC-SAINTE-CIRO
 ESTILLAC
 FALS
 FARGUES-SUR-OURBISE
 FEUGAROLLES
 HOUEILLES
 LAYRAC
 LE PASSAGE
 MOIRAX
 MONGAILLARD
 MONTESQUIEU
 PINDERES
 POMPIEY
 POMPOGNE
 ROQUEFORT
 SAINT-MARTIN-CURTON
 SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME
 SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS
 SAUMEJAN
 SAUVETERRE-SAINTE-DENIS
 SERIGNAC-SUR-GARONNE
 VIANNE
 XAINTRAILLES

PYRÉNÉES ATLANTIQUES [64]
 AHETZE
 ARBONNE
 ARCANGUES
 ASCAIN
 BASSUSSARRY
 BAYONNE
 BIRIATOU
 CIBOURE
 LAHONCE
 MOUGUERRE
 SAINT-JEAN-DE-LUZ

SAINT-PEE-SUR-NIVELLE
 SAINT-PIERRE-D'IRUBE
 URRUGNE
 USTARITZ
 VILLEFRANQUE

TARN-ET-GARONNE [82]
 ANGEVILLE
 AUVILLAR
 BRESSOLS
 CAMPSAS
 CANALS
 CASTELFERRUS
 CASTELMAYRAN
 CASTELSARRASIN
 CAUMONT
 CORDES-TOLOSANNES
 DONZAC
 DUNES
 ESCATALENS
 FABAS
 GARGANVILLAR
 GRISOLLES
 LABASTIDE-SAINTE-PIERRE
 LACOURT-SAINTE-PIERRE
 LA VILLE-DIEU-DU-TEMPLE
 LE PIN
 MERLES
 MONTAUBAN
 MONTBARTIER
 MONTBETON
 POMPIGNAN
 SAINT-AIGNAN
 SAINT-CIRICE
 SAINT-LOUP
 SAINT-MICHEL
 SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE
 SAINT-PORQUIER

Consultez sur www.gpso.fr la liste des mairies, collectivités et partenaires ayant accepté d'accueillir la consultation du public. Si votre mairie ne figure pas dans cette liste, vous pouvez vous rendre dans un autre point de consultation ou participer directement sur www.gpso.fr.

Les partenaires financeurs des études

Réseau Ferré de France et ses partenaires réalisent pour vous le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest.

